



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
**SEANCE DU  
mardi 19 mars 2013  
19 heures 00**

-----

**AS/MG**

**N° 001484**

Administration  
Générale - Partenariat  
engagé entre la  
DDCS, la Commune  
d'Apt et la CCPA pour  
élaborer un cahier  
des charges et  
réaliser une étude  
préalable pour la  
définition d'actions en  
faveur de la  
sédentarisation des  
gens du voyage à Apt

**Affiché le :**

**Le mardi 19 mars 2013 à 19 heures 00** le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal)

**ONT DONNE PROCURATION** : M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER, Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Olivier CUREL, M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER, M. André LECOURT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Christian PANOT (Conseiller Municipal)

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

**Vu**, le Schéma Départemental de Vaucluse pour l'Accueil et l'Habitat des Gens du Voyage 2012-2017,

**Vu**, la délibération CC 2012-47 en date du 15 mars 2012 par laquelle la Communauté de Communes du Pays d'Apt a approuvé ce schéma départemental,

**Vu**, la délibération AS/MG n° 1304 en date du 8 février 2012 par laquelle la Commune d'Apt a approuvé ce schéma départemental,

**Considérant**, l'Orientation III de ce schéma départemental qui porte sur l'accompagnement des processus d'ancrage et de sédentarisation et qui cite dans la fiche n°4 la mise en œuvre d'actions sur les sites de Roquefure à Apt, à la fois sur le terrain relevant de la compétence de la ville d'Apt et sur le terrain relevant de la compétence de la CCPA,

**Considérant**, le travail partenarial engagé entre la DDCS, la ville d'Apt et la CCPA pour élaborer un cahier des charges afin de réaliser une étude préalable pour la définition d'actions en faveur de la sédentarisation des gens du voyage à Apt, étude pilotée et financée entièrement par la DDCS qui est maître d'ouvrage,

**Considérant**, que l'ADVSEA a été retenue par la DDCS pour réaliser cette étude,

## **LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE**

**Prends acte**, du démarrage de cette étude pilotée et financée entièrement par la DDCS et à laquelle la ville d'Apt et la CCPA sont associées tel que le précise le cahier des charges.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE  
Olivier CUREL**